

Foire aux questions

1. Mes recherches doivent-elles concorder avec l'un des programmes de recherche de CIFAR?

Oui, un postulant doit faire une demande pour participer à l'un des cinq programmes admissibles qui acceptent des Chercheurs mondiaux en 2019. Les programmes admissibles figurent à la Question 2 ci-dessous. Il est possible de consulter une description détaillée des programmes de recherche de CIFAR au <https://www.cifar.ca/research>. Dans la description de chaque programme se trouve le profil des Boursiers et des conseillers qui en font partie. On encourage les postulants à expliquer pourquoi leurs recherches pourraient contribuer à un programme de recherche de CIFAR et aussi comment leurs recherches pourraient tirer profit d'interactions et de collaborations avec d'autres domaines représentés dans le programme. CIFAR encourage fortement les postulants qui possèdent une expérience et une perspective qui ne sont pas représentées actuellement dans ses programmes à faire une demande.

2. Quels sont les programmes de recherche de CIFAR auxquels je peux faire une demande pour devenir un Chercheur mondial CIFAR-Azrieli?

Voici les programmes admissibles en 2019 :

- » Programme cerveau, esprit et conscience Azrieli
- » Énergie solaire bioinspirée
- » Extrême univers et gravité
- » Microbiome humain
- » Architecture moléculaire de la vie

3. Qu'est-ce qu'un programme de recherche de CIFAR?

Les programmes de recherche mondiaux de CIFAR mettent en lien un grand nombre des plus brillants cerveaux du monde – en transcendant frontières et domaines – pour définir de nouvelles perspectives et favoriser la création d'idées novatrices. En aidant des pionniers avant-gardistes à aller plus loin et en inspirant de jeunes chercheurs à se joindre à eux, les programmes de CIFAR réussissent à repousser les frontières de notre compréhension en recourant à des moyens qui, autrement, seraient impossibles.

Les interactions soutenues entre les boursiers sont au cœur de chaque programme de recherche de CIFAR. Chaque programme réunit une combinaison singulière de chercheurs affichant une perspective disciplinaire et des méthodes de recherche différentes pour s'attaquer collectivement à un défi complexe auquel fait face le monde. Les programmes organisent une à trois réunions par année dans le cadre d'un mandat quinquennal renouvelable. Les interactions soutenues créent un environnement « sécuritaire » extrêmement propice aux partages d'idées préliminaires et à la création de nouvelles collaborations novatrices. Les boursiers trouvent l'inspiration pour réfléchir de façon créative, transformatrice et sans limites.

4. Les stagiaires postdoctoraux (ou l'équivalent) sont-ils admissibles à ce programme?

Non. Les stagiaires postdoctoraux ne sont pas admissibles à ce programme. CIFAR exige que les postulants travaillent pour un établissement d'enseignement supérieur et occupent un poste universitaire à plein temps depuis moins de cinq ans, incluant les tâches associées à la réalisation d'un programme

de recherche indépendant, et à la supervision et à l'enseignement auprès d'étudiants diplômés et de stagiaires postdoctoraux. Habituellement, les postulants occuperont le poste de professeur adjoint (ou l'équivalent dans d'autres systèmes universitaires). Pour connaître tous les critères d'admissibilité, veuillez consulter l'aperçu détaillé du programme. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec global.scholars@cifar.ca.

5. Si je ne suis pas professeur adjoint, suis-je admissible?

CIFAR reconnaît que les systèmes universitaires différents de par le monde peuvent attribuer un titre différent au poste de professeur subalterne. Nous invitons les professeurs subalternes du monde entier à présenter une demande. Les postulants qui ont besoin d'aide pour déterminer leur admissibilité peuvent communiquer avec global.scholars@cifar.ca.

6. Si j'ai été nommé à un poste universitaire à plein temps il y a plus de cinq ans, mais que j'ai passé une partie de cette période en congé parental ou médical, serais-je admissible à faire une demande?

Les postulants admissibles doivent occuper leur premier poste universitaire à plein temps au plus tôt depuis le 1er mai 2014. Les postulants nommés avant le 1er mai 2014, mais qui ont pris un congé parental pendant cette période, devront fournir une explication dans leur formulaire de demande exposant pourquoi leur candidature devrait quand même être considérée. CIFAR se réserve le droit de prendre la décision finale en matière d'admissibilité.

7. Si je suis un chercheur en début de carrière basé dans un autre pays que le Canada, serais-je admissible?

CIFAR cherche à mettre sur pied une cohorte mondiale et diversifiée. Il n'y a aucune restriction géographique quant à qui peut présenter une demande à ce programme.

8. Dois-je quitter mon établissement actuel pour participer à ce programme?

Les Chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli demeurent à leur établissement d'attache et dans leur pays pendant toute la durée de leur mandat de deux ans. Les fonds de recherche associés à la bourse sont gérés par le département du récipiendaire. Les Chercheurs mondiaux doivent participer aux rencontres de leur programme de recherche de CIFAR désigné (habituellement 2 ou 3 par année, selon le programme), au Canada et ailleurs, ainsi qu'à la réunion annuelle des Chercheurs mondiaux.

9. Si je suis dans l'impossibilité d'être à Toronto pour l'entrevue en personne qui aura lieu les 26 et 27 juin 2019 en raison d'un engagement antérieur, puis-je tout de même présenter une demande?

Le processus d'entrevue comporte des activités individuelles et des activités de groupe interactives réunissant les candidats invités qui se déroulent sur une journée et demie. Afin de garantir un processus d'évaluation équitable et exhaustif, les candidats doivent obligatoirement participer au processus d'entrevue en personne. Les candidats qui sont dans l'impossibilité de participer ne seront pas considérés.

10. À titre de Chercheur mondial CIFAR-Azrieli, en quoi consistera le soutien offert par CIFAR?

Voici les avantages conférés aux Chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli :

- » 100 000 \$ CAN sans affectation en soutien à la recherche
- » Mandat de deux ans au sein d'un programme de recherche de CIFAR – un réseau mondial composé d'éminents chefs de file de la recherche

- » Possibilités de réseautage et de collaboration avec des collègues de même esprit de divers domaines
- » Mentorat avec un chercheur principal d'un programme de recherche de CIFAR
- » Formation spécialisée en leadership et en communications, et soutien pour mettre ces compétences en pratique
- » Réunions annuelles pour réseauter, collaborer et créer une communauté avec d'autres Chercheurs mondiaux

11. Qu'attend-on d'un Chercheur mondial CIFAR-Azrieli?

Pendant leur mandat de deux ans, les Chercheurs mondiaux doivent :

- » Participer aux réunions des programmes de recherche de CIFAR (habituellement 2 à 3 fois l'an, selon le programme), au Canada et de par le monde.
- » Dans le cadre des réunions, s'il y a lieu, interagir et collaborer avec d'autres membres du programme dans des domaines de recherche d'intérêt commun pour le programme.
- » Participer aux réunions annuelles des Chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli (habituellement au début mai). CIFAR exige que chaque Chercheur mondial participe à deux réunions annuelles.
- » Soumettre un rapport annuel sur les succès et les activités et, si possible et s'il y a lieu, interagir avec des parties prenantes et des bailleurs de fonds de CIFAR pour partager leur expérience.
- » Mentionner CIFAR comme bailleur de fonds dans les publications et les présentations de recherche soutenues par le programme, utiliser « Chercheur mondial CIFAR-Azrieli » dans leur signature professionnelle et déclarer leur affiliation au CIFAR.

12. Comment puis-je utiliser les 100 000 \$ CAN en soutien à la recherche?

Le soutien à la recherche vise à rehausser la capacité d'un Chercheur mondial à réaliser des recherches. Les Chercheurs mondiaux reçoivent ces fonds au fil de leur mandat de deux ans. Parmi les utilisations éventuelles, notons : projets de recherche, allègement de la charge d'enseignement, soutien aux stagiaires et déplacement pour participer à des conférences. CIFAR n'offre pas de soutien aux frais indirects.

13. Quel est l'objectif de la réunion annuelle des Chercheurs mondiaux?

Les Chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli de tous les programmes de recherche de CIFAR se rencontrent annuellement pour participer à des activités axées sur le perfectionnement de compétences de base en leadership et en communications. La réunion annuelle a pour objectif de créer une communauté de chercheurs en début de carrière, et de soutenir le partage et la collaboration entre pairs. Pendant trois jours, les Chercheurs mondiaux participent à des ateliers ciblés et interactifs de perfectionnement des compétences, dirigés par des animateurs aguerris. Des invités offrent aux Chercheurs mondiaux l'occasion d'interagir dans l'interdisciplinarité, de profiter d'un programme de mentorat et de vivre une expérience d'apprentissage améliorée. À l'occasion d'activités de groupe, d'excursions et du temps passé dans les ateliers, les Chercheurs mondiaux ont la possibilité d'explorer des collaborations éventuelles et de développer un esprit de communauté.

14. Quel est le processus de sélection des candidats?

CIFAR a un engagement ferme à l'endroit de la diversité au sein de sa communauté, ainsi que dans l'examen des demandes et le processus de sélection :

- » **Admissibilité de base** : CIFAR veille à ce que toutes les demandes satisfassent aux critères d'admissibilité de base.
- » **Examen des demandes** : Un sous-comité composé de boursiers et de conseillers de CIFAR est créé au sein de chaque programme admissible. Ces sous-comités examinent et évaluent les demandes

en fonction de trois critères : i) excellence en recherche, ii) possibilité de contribuer au programme en ajoutant des perspectives nouvelles et diversifiées, ainsi que des méthodes qui misent sur les réalisations des membres existants ou qui les complètent, et iii) potentiel de leadership au sein du milieu universitaire et ailleurs. Le comité de sélection de chaque programme dresse une liste pouvant compter jusqu'à cinq candidats présélectionnés par programme.

- » **Sélection finale en personne** : CIFAR invite les candidats présélectionnés à une réunion de sélection de deux jours à Toronto (Canada), les 26 et 27 juin 2019. Cette réunion compte une série d'activités individuelles et d'activités interactives en groupe. Les évaluations seront menées par un comité diversifié de chercheurs du milieu universitaire, ainsi que de dirigeants détenant une expertise dans d'autres domaines, comme les politiques, les communications et le leadership. Le comité de sélection évalue la capacité, le potentiel et le désir des candidats d'interagir activement avec des pairs au sein d'une gamme complète de domaines, ainsi que leur potentiel à avoir un impact plus large.

15. Quel est le taux de réussite des candidats?

Cette année, chaque programme de recherche admissible de CIFAR acceptera deux ou trois nouveaux Chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli. Le programme des Chercheurs mondiaux CIFAR-Azrieli mène actuellement son quatrième appel annuel à candidatures.

- » En 2016, nous avons reçu 173 demandes admissibles de 27 pays pour neuf programmes de recherche. Trente-cinq candidats présélectionnés ont été invités à participer aux entrevues en personne à Toronto et 18 d'entre eux ont été choisis pour devenir Chercheurs mondiaux.
- » En 2017, nous avons reçu 445 demandes admissibles de 48 pays pour onze programmes de recherche. Trente-trois candidats présélectionnés ont été invités à participer aux entrevues en personne à Toronto et 15 d'entre eux ont été choisis pour devenir Chercheurs mondiaux.
- » En 2018, nous avons reçu 402 demandes admissibles de 55 pays pour cinq programmes de recherche. Vingt candidats présélectionnés ont été invités à participer aux entrevues en personne à Toronto et 12 d'entre eux ont été choisis pour devenir Chercheurs mondiaux.